



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBE LES VESOUL
du 06 décembre 2019**

Absents excusés : Véronique JEAN, Véronique FLEYTOUX
Françoise MARTIN (a donné procuration à Patrick GOUX)

Secrétaire de séance : Michel FLORENTIN

Le compte-rendu du précédent conseil municipal du 27 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

1 : Affouage 2019 - 2020

Yves SERGENT explique qu'une coupe à vendre, estimée à 7 000 € dont prix de retrait était fixé à 6 700 € par l'ONF n'a pas été vendue. Une seule proposition à 4 200 €
Pour l'affouage 2019/2020, seuls 12 affouagistes sont inscrits cette année.
Chaque lot est estimé à 20 stères et sera donc vendu 140 €. (Prix inchangé 7 € du stère)

Vote : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 13

2° Création d'un poste d'agent polyvalent

Pour remplacer Maryse CLAVIER, Karine MAIRE a été recrutée sur un CDD d'une durée d'un an. Ce CDD étant arrivé à échéance, il convient de créer un poste similaire sur une durée de 3 ans. Le Maire sera chargé de signer ce nouveau contrat avec Madame Karine MAIRE.

Vote : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 13

3° Autorisation de mandatement des investissements avant le vote du B.P.

Avant le vote du budget primitif le maire pourra mandater les éventuelles dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits inscrits au budget 2019.

Vote : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 13

4° Enquête publique carrière de Noroy le Bourg

Le conseil donne un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de la carrière de Noroy le Bourg.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

5° Subvention Jeunesse Musicales de France

Une subvention de 562 €, répartie entre Colombe et Villers le Sec, en proportion du nombre d'élèves concernés, sera versée aux JMF pour l'action Duologie. (Harmonica à l'école)

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

6° Convention Centre de Gestion

La convention avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition de personnel de manière temporaire est renouvelée jusqu'en 2022.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

7° Questions diverses

- « Parcours Découverte – Culture et Patrimoine » :
- La Région Bourgogne Franche Comté, nous accorde une subvention de 70 % s'est vu attribué une subvention de 70% des dépenses, pour la réalisation de ce parcours.
- Le Maire informe le Conseil que la finalisation des travaux électriques est en retard en raison de la non intervention d'Orange pour déposer les câbles téléphoniques.
- Le SIED et la Mairie étudient les diverses possibilités pour implanter le transformateur nécessaire à Essernay.
- Les arbres de la cour d'école, très abimés, ont été abattus.
- La commune va adhérer à l'association « ville internet ». Le coût est de 0,05€ par habitant.
- Pour la rénovation intérieure de l'église, une dotation d'état a été demandée. Le dossier sera étudié au mois de mars 2020.
- Les vœux de Maire et du Conseil Municipal se dérouleront le 12 janvier 2020 à 11h00.
- Le repas des anciens se déroulera le 26 janvier.

Prochain conseil en février 2020.